



Pourquoi ce classeur ?

Le patrimoine biologique du Marais Breton composé de prairies naturelles inondées est exceptionnel au niveau européen d'où son intégration au réseau Natura 2000 (prairies de marais : code habitat 14.10).

Composées naturellement d'une diversité de plusieurs dizaines d'espèces fourragères, les prairies de cette zone humide sont un atout pour l'élevage.

Cette diversité permet en effet des apports variés sur la quantité et la qualité des éléments (matière azotée, cellulose, sels minéraux) ainsi qu'une disponibilité du fourrage dans le temps (étalement des floraisons).

Ce document technique illustre tout l'intérêt de la diversité végétale des prairies naturelles inondées du Marais Breton.

Il met à disposition des connaissances qui permettront aux agriculteurs curieux de se réapproprier les savoir-faire pour l'élevage en utilisant cette diversité végétale. Il apporte des conseils pour observer et identifier les espèces reconnues pour leur valeur patrimoniale et leur valeur fourragère.

Ce classeur a été réalisé par l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vendée et de Loire Atlantique.

Cette opération est financée par la Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire.

Vous y retrouverez les principales espèces végétales du Marais Breton, sous forme de fiches pratiques, avec :

- une photo de la plante
- une description
- des informations sur les milieux naturels où l'espèce se développe
- des informations sur la valeur fourragère



Dans le cadre du programme



Natura 2000

Maîtrise d'ouvrage et maître d'oeuvre



Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf

et



Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée

Financier



La Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire

En partenariat avec



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
LOIRE-ATLANTIQUE



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
VENDÉE

Les Chambres d'Agriculture de Vendée et de Loire Atlantique

Conception/Rédaction : Annabelle Perez (ADBVB/LPO), Frédéric Signoret (LPO), Antoine Ponton et Christine Modot (ADBVB)

Relecture : Christian Francheteau & Joël Perrocheau (CA 85), Chantal Deniaud (CA 44), Diren Pdl

Crédit photo : Annabelle Perez, Frédéric Signoret, www.plante-sante.net; Carl Farmer, Katholieke Universiteit Leuven, Communauté de communes "Océan et Monts"

Sources : Frédéric Signoret, Eric Kernéis INRA, Prairiales Normandie. Parc interrégional du Marais Poitevin

HABITAT 14.10

Habitat : Un habitat est un milieu naturel ou semi naturel qui résulte des conditions écologiques, physiques, géographiques, climatiques et des modes de gestion. Les caractéristiques d'un habitat engendrent la présence d'espèces animales et végétales spécifiques à cet habitat.

L'expression scientifique "Prairies subhalophile thermo atlantique" désigne les prairies naturelles inondables comme celles du Marais Breton. Cet habitat naturel est d'intérêt communautaire. Cela signifie qu'il est rare à l'échelle de l'Union Européenne, et que nous avons une responsabilité quant à sa préservation.



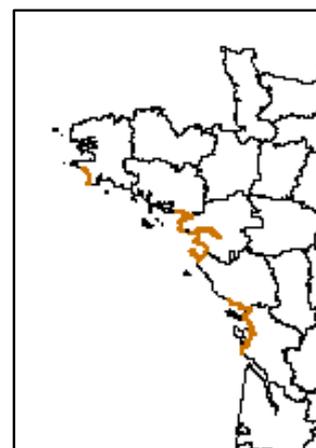
Caractéristiques :

L'habitat 14.10 correspond aux prairies plus ou moins riches en sel situées sous le climat thermo-atlantique. Le sol est gorgé d'eau en hiver et peut s'assécher fortement en été. Ce type d'habitat subit des inondations régulièrement en hiver et au printemps.

Répartition géographique :

Les prairies subhalophiles thermo-atlantique ne sont présentes que sur quelques zones sur la côte atlantique française (en orange sur la carte).

Cet habitat se retrouve de la Gironde au Morbihan : Marais de la Basse Vallée de la Vilaine, Basse Vallée de l'Estuaire de la Loire en aval de Nantes, Marais Breton-Vendéen, Marais Poitevin, Marais Charentais et Marais de Gironde.



Menaces potentielles

Ce type de prairie est menacé en général par :

- la destruction des habitats de prairies inondables dans le cadre d'aménagements divers (touristiques ou portuaires, remblaiements, urbanisation littorale, routes,...)
- le drainage des parcelles à des fins agricoles (maïsiculture,...), engraissement des prairies, surpâturage
- retournement des prairies

Modes de gestion recommandés

Afin de le préserver et de les exploiter durablement, les prairies basses du Marais Breton nécessitent un pâturage extensif. Ce pâturage peut parfois être associé à une fauche annuelle tardive (première ou deuxième quinzaine de juin) ; cette fauche permet aux espèces annuelles de renouveler leurs stocks de graines.

De même, il est préférable d'éviter :

- l'assèchement des marais par une gestion collective des fossés
- toute opération de remblaiement ou de drainage.
- tout labour et mise en culture.
- le surpâturage et le piétinement excessif associé.
- la fertilisation.

Importance de cet habitat pour la biodiversité :



Renoncule à feuilles d'ophioglosse

Ces prairies sont un support très important pour la biodiversité, tant au niveau floristique que faunistique.

On peut citer par exemple, comme espèce végétale la Renoncule à feuille d'Ophioglosse, protégée au niveau national, ou l'Orchidée à fleurs lâches (Pentecôte).

Cet habitat est également un site privilégié pour la reproduction de nombreux oiseaux d'eau tels que le Vanneau Huppé, la Barge à queue noire, le Chevalier Gambette et bien d'autres encore ...

On retrouve également dans ces prairies des espèces d'amphibiens ou d'insectes rares et en déclin.

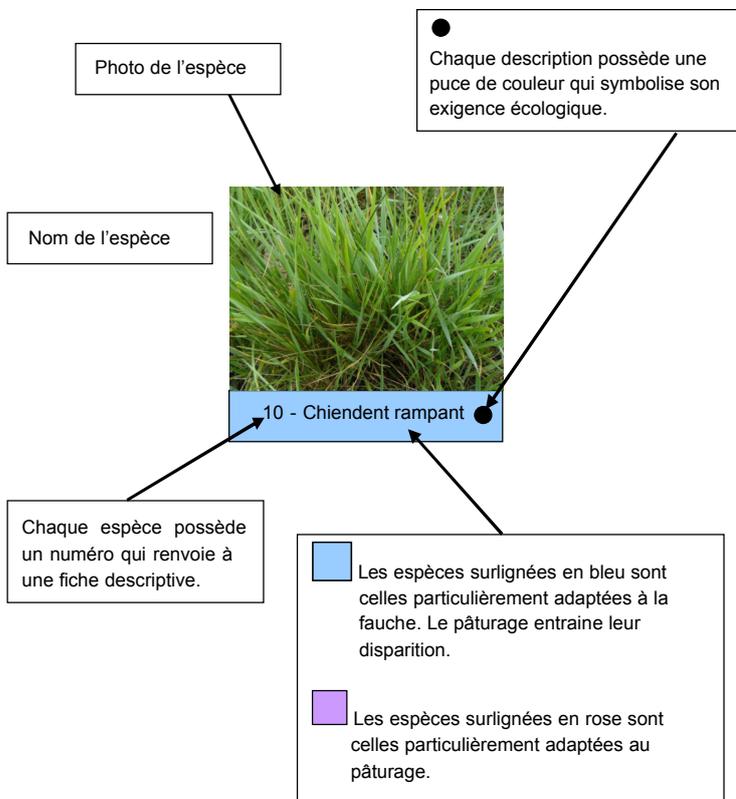
Importance de cet habitat pour l'élevage :

La richesse naturelle de cet habitat est un atout pour l'élevage, notamment en marais, où les prairies naturelles inondées offrent de nombreuses espèces fourragères. L'exemple le plus symbolique est celui du Trèfle de Micheli, qui présente à la fois un intérêt patrimonial (espèce protégée régionalement) et une valeur alimentaire supérieure à celle du Ray Grass.



Ponte de Vanneau huppé

LEGENDE DE LA FRISE



La topographie d'une parcelle de marais



**végétation
hélophyte**

**végétation
hygrophile**

Répartition des espèces végétales selon la topographie et la présence d'eau sur une prairie de marais



15 - Phragmite



1 - Glycérie flottante



4 - Vulpin genouillé



18 - Trèfle pied d'oiseau



7 - Agrostide stolonifère



20 - Orge maritime



9 Junc de Gérard

Végétation hélophyte (racines dans l'eau)



16 - Baldingère



17 - Menthe pouillot



2 - Scirpe à une écaille
3 - Scirpe des marais



5 - Laiche divisée ●



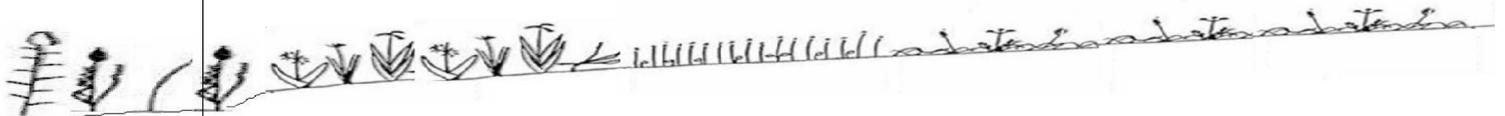
6 - Trèfle de Micheli



8 - Trèfle résupiné



21 - Oenother fistuleuse



Fossé

Prairie hygrophile (loires, baisses)



24 - Plantain come de cerf



10 - Chiendent rampant



26 - Orge faux seigle



11 - Ray grass



29 - Trèfle douteux



31 - Gaudinie fragile



32 - Pâquerette



14 - Crételle



23 - Vulpin bulbeux



22 - Vulpie faux brome



25 - Trèfle maritime



27 - Oenanthe intermédiaire



28 - Brome rameux



12 - Houlque Laineuse



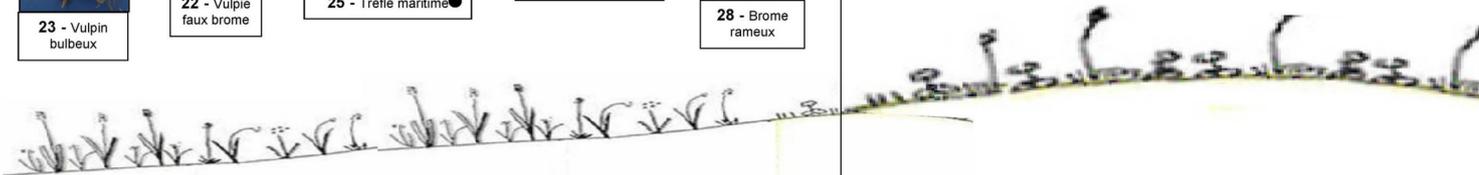
30 - Pâturin commun



13 - Flouve odorante

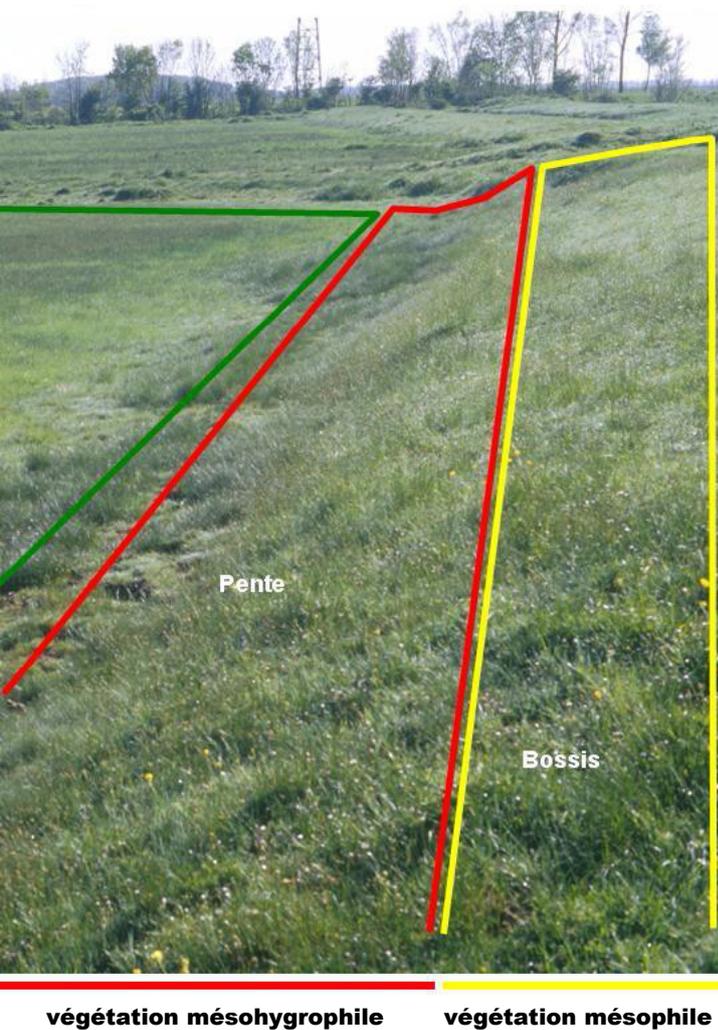


33 - Trèfle souterrain



Prairie méso-hygrophile (pente)

Prairie mésophile (bossis)



NOM		Nom latin	
N	DESCRIPTION	Photo	
		DISTRIBUTION ET PROTECTION	HABITAT
		MENAGES ET CONSERVATION	VALEUR ALIMENTAIRE

- Espèce présente sur toutes les zones topographiques
- Espèce héliophyte (fossé)
- Espèce présente sur les zones hygrophiles (baisses)
- Espèce présente sur les zones méso-hygrophiles (pente)
- Espèce présente sur les zones mésophiles (bossis)

Valeur fourragère peu intéressante

Moyenne

Bonne

Très bonne

Espèce favorisée par le pâturage

Espèce favorisée par la fauche

MAE 14.10

Espèce caractéristique de l'habitat 14.10

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		

GLYCERIE FLOTTANTE		<i>Glyceria fluitans</i>																
1	DESCRIPTION																	
				HABITAT														
MAE 14.10	DISTRIBUTION ET PROTECTION		VALEUR ALIMENTAIRE															
GESTION																		
	<p>La Glycerie flottante peut atteindre 120 cm. Elle pousse sur les eaux douces lentes ou stagnantes où ses feuilles flottent à la surface.</p> <p>A maturité, les feuilles rougissent.</p> <p>La floraison a lieu de fin mai à août.</p>	<p>La Glycerie flottante est une espèce assez commune que l'on retrouve dans les prairies très humides et les fossés.</p> <p>Cette espèce apprécie les sols riches et tolère une large gamme de pH, des sols acides aux sols alcalins.</p>	<p>Cette espèce semble mieux adaptée au pâturage qu'à la fauche, souvent difficile là où elle se développe. Les chevaux raffolent de cette espèce productive, les bovins la consomment également. Il faut observer une « loire » en eau début juin avec ses grands herbiers de glycérie et constater la tonte rase de cette même « loire » mi octobre pour se convaincre de l'intérêt fourrager de cette espèce pour le pâturage estival. Le foin de glycérie est apprécié par les animaux mais est difficile à faire sécher. La Glycerie flottante détient une excellente valeur fourragère :</p>															
	<p><i>Glyceria fluitans</i> se retrouve dans toute la France. En milieu clos, cette plante est le support de pontes d'amphibiens protégés, notamment du Triton crêté. Lorsque la "loire" est connectée aux fossés, la plante accueille la ponte du brochet.</p>	<table border="1"> <tr> <td colspan="3">Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)</td> </tr> <tr> <td>Matière azotée totale</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cellulose brute</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Digestibilité</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>UFL à la floraison</td> <td></td> <td>0,93</td> </tr> </table>	Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)			Matière azotée totale			Cellulose brute			Digestibilité			UFL à la floraison		0,93	
Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)																		
Matière azotée totale																		
Cellulose brute																		
Digestibilité																		
UFL à la floraison		0,93																
	<p>Cette plante très hygrophile (dépendante de la présence de l'eau) se trouve à la limite des zones toujours en eau.</p> <p>L'assèchement des "loires" est donc défavorable à l'espèce.</p> <p>Les curages abrupts des fossés et les niveaux d'eau trop bas séparant l'eau des prairies sont à proscrire.</p>																	

SCIRPE A UNE ECAILLE

Eleocharis uniglumis

2

Eleocharis uniglumis pousse en grande station sur les zones basses.
Ses tiges grêles peuvent atteindre 60 cm.
Une seule « écaille » entoure la « fleur » entière.
La floraison a lieu de mai à août.

(Voir aussi le Scirpe des marais)

DESCRIPTION



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Ce scirpe est présent sur l'ensemble du pays.
Il constitue un abri important pour les jeunes oiseaux d'eau qui s'y alimentent et s'abritent des prédateurs.



HABITAT



Le Scirpe à une écaille pousse en grands groupements dans les dépressions humides salées.



VALEUR ALIMENTAIRE

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification

Matière azotée totale	10.3	6.5
Cellulose brute	24.1	31.4
Digestibilité	64.9	38.1
UFL à la floraison		

GESTION

Le maintien de l'eau de pluie dans les "loires" est primordial pour la conservation de cette plante.

Cette espèce a une valeur fourragère très correcte. En outre, la floraison tardive assure une bonne valeur fourragère jusqu'en fin d'été lorsque la qualité des prairies sèches est très réduite.
Difficile à faire sécher, il est préférable de valoriser cette plante par le pâturage.

SCIRPE DES MARAIS

Eleocharis palustris

3

DESCRIPTION

Le Scirpe des marais pousse en touffes pouvant atteindre 60 cm. Il peut former d'importantes stations. Ses tiges sont généralement plus épaisses et d'un vert plus tendre que celles du Scirpe à une écaille.

L'inflorescence, brun jaunâtre à brun foncé, apparaît de mai à août. (Voir aussi Scirpe à une écaille).



© C. FARMER
31/05/2003 et 02/07/2003

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Cette plante est présente de manière irrégulière sur la France.

On la retrouve surtout à l'est, au nord et au centre ouest du pays.



HABITAT

Eleocharis palustris pousse juste au bord des eaux douces des marais, dans les prairies. Il peut même se développer dans l'eau lorsque celle-ci est peu profonde (quelques cm).

Etant donné la situation très humide de cette plante et sa "tendreté", elle est utilisée comme support de ponte par les amphibiens, les libellules, et aussi par le brochet si la dépression est en connexion avec le fossé.



VALEUR ALIMENTAIRE

Cette plante est très intéressante pour le bétail : elle possède une valeur nutritive importante et elle est moins ligneuse que sa cousine, le Scirpe à une écaille. Elle a de surcroît l'avantage d'exprimer son optimum fourrager en été lorsque les parties sèches sont médiocres.

Très difficile à faire sécher en foin, il faut valoriser cette plante par le pâturage.

GESTION

Le maintien de l'eau de pluie ou la connexion avec les fossés des dépressions les plus basses conditionnent la présence de cette plante.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale	17.3	6.2
Cellulose brute	20.7	31.4
Digestibilité	75.8	44.2
UFL à la floraison		

VULPIN GENOUILLÉ

Alopecurus geniculatus

4

DESCRIPTION

Alopecurus geniculatus est une plante vivace qui peut ramper ou flotter, selon le milieu où elle se développe. Ses tiges sont "grenouillées" au moins deux fois, et peuvent atteindre 45 cm.

La floraison a lieu en juin - août.

On peut le confondre avec *Alopecurus bulbosus* (moins grenouillé, avec un bulbe bien marqué, et sur sol moins humide) également très présent dans le Marais Breton.



MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Le Vulpin genouillé se retrouve dans l'habitat 14.10 relatif aux zones Natura 2000.



HABITAT

Cette espèce se retrouve en lisière des zones inondables, parfois flottant dans l'eau. Il a donc besoin de milieux topographiques bas retenant les eaux plusieurs mois dans l'année (Baisses).



VALEUR ALIMENTAIRE

La floraison tardive et la biomasse assez importante de cette plante permettent aux prairies humides de conserver une bonne valeur alimentaire lorsque les parties sèches n'ont plus de qualité (août à octobre). Le caractère rampant de la plante rend sa récolte mécanique délicate, elle sera mieux valorisée par le pâturage. *Alopecurus geniculatus* a une très bonne valeur alimentaire :

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		0,91



GESTION

Le maintien de l'eau dans les "loires" permet la présence de cette espèce.

Cette plante semble nitrophile et apprécie le pâturage.

LAICHE DIVISEE		<i>Carex divisa</i>														
5	<p>La Laïche divisée est une plante herbacée vivace, sans poil, de 10 à 50 cm de haut.</p> <p>Ses tiges sont grêles, dressées, dépassant un peu les feuilles.</p> <p>Les feuilles sont étroites, larges de 1 à 2 mm, et rudes au sommet.</p> <p>L'inflorescence, brune de 1 à 3 cm fleurit d'avril à juin.</p>	 <p>© A. PEREZ – LPO marais Breton</p>														
				<p>DESCRIPTION</p>	<p>MAE 14.10</p>											
<p>DISTRIBUTION ET PROTECTION</p> <p>Cette espèce se retrouve surtout sur les régions littorales atlantiques et méditerranéennes.</p>	<p>HABITAT</p> <p>● <i>Carex divisa</i> supporte bien les zones salées. Les milieux où on le retrouve sont généralement gorgés d'eau durant plusieurs semaines, voir plusieurs mois, et se dessèchent en période estivale. Ces milieux sont dits "méso-hygrophiles", ou "hygrophiles" pour les plus humides. On trouve cette plante sur toutes les prairies naturelles du Marais Breton. Sa présence en garantit le caractère naturel. Une prairie de marais avec des dépressions n'accueillant pas cette plante témoigne d'une dégradation souvent dû à l'apport d'ammonitrate.</p>															
		<p>GESTION</p> <p>L'habitat de pré salé où se développe la Laïche divisée peut perdurer en conservant des prairies sans engrais, comprenant des pentes et des baisses qui retiennent les eaux en hiver.</p>	<p>VALEUR ALIMENTAIRE</p> <p></p> <p><i>Carex divisa</i> possède une bonne valeur alimentaire :</p> <table border="1"> <tr> <td colspan="3">Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)</td> </tr> <tr> <td>Matière azotée totale</td> <td>12.3</td> <td>6.4</td> </tr> <tr> <td>Cellulose brute</td> <td>27.3</td> <td>31.5</td> </tr> <tr> <td>Digestibilité</td> <td>52.2</td> <td>31.9</td> </tr> <tr> <td>UFL à la floraison</td> <td colspan="2">0,77</td> </tr> </table> <p>La floraison a lieu dès avril et généralement, les bovins ont généralement tendance à refuser cette espèce après sa floraison. Les Carex et les Scirpes sont riches en cellulose et sels minéraux et doivent être valorisés par une mise à l'herbe précoce. Cela permet également des économies (charges d'hivernage), favorise l'état sanitaire des animaux (limite la propagation de virus), et permet une croissance plus précoce des animaux. De plus, cette plante est intéressante pour éviter les diarrhées et les carences minérales en fin d'hiver.</p>	Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)			Matière azotée totale	12.3	6.4	Cellulose brute	27.3	31.5	Digestibilité	52.2	31.9	UFL à la floraison
Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)																
Matière azotée totale	12.3	6.4														
Cellulose brute	27.3	31.5														
Digestibilité	52.2	31.9														
UFL à la floraison	0,77															

TRÈFLE DE MICHELI

Trifolium michelianun

6

DESCRIPTION

Ce trèfle annuel sans poil, se distingue par son port dressé. C'est une plante molle, riche en eau.

Les folioles sont dentées.

Ses fleurs sont d'un blanc sale ou rosées.

Floraison : mai à juillet.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Le Trèfle de Micheli est absent du nord du pays, de toute la façade orientale et de l'ensemble du Midi, hormis la Corse.

Ce trèfle est protégé en région Pays de la Loire.

HABITAT

Le Trèfle de Micheli se rencontre dans les « loires » très longuement inondées et adoucies depuis plusieurs années. Ce trèfle est connu au Claudis, à Bouin, près de la Bourrine à Rosalie à Sallertaine ou aux Cochets à Saint Urbain.

Il est favorisé par les inondations exceptionnelles : en 2002, suite à la destruction des plantes non adaptées aux inondations de l'hiver 2001, le Trèfle de Micheli a couvert des parcelles entières, faisant le bonheur des vaches au pâturage.



GESTION

Cette espèce se maintient exclusivement si les conditions d'inondation sont réunies (minimum 10 cm d'eau jusqu'à mi-mai).

Elle est présente dans les prairies fauchées ou pâturées. Son caractère annuel nécessite des espaces nus pour germer.

Ces espaces vierges sont provoqués par l'apport d'alluvion (submersions ou inondations) ou le piétinement des animaux.



VALEUR ALIMENTAIRE

Cette espèce est difficile à récolter en foin car le séchage est délicat. La meilleure façon d'en tirer profit est le pâturage. Cette légumineuse enrichit le sol en azote disponible pour la prairie. L'azote contenu dans la plante permet aux herbivores de faire la synthèse d'acides aminés qui constituent les anticorps nécessaires à la défense immunitaire. Ce trèfle possède une excellente valeur alimentaire :

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)	
Matière azotée totale	
Cellulose brute	
Digestibilité	
UFL à la floraison	0,91

AGROSTIDE STOLONIFÈRE*Agrostis Stolonifera*

7

DESCRIPTION

L'Agrostide stolonifère est une plante vivace allant de 15 cm à 1 m de haut. Elle se reproduit surtout par le développement de stolons (tiges aériennes qui poussent au niveau du sol) pouvant atteindre 2 m.

La floraison a lieu de juin à juillet.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10**DISTRIBUTION ET PRODUCTION**

Cette espèce est très commune sur l'ensemble de la France.

**HABITAT**

L'Agrostide stolonifère se développe sur les sols humides et pauvres, elle accepte aussi bien les coupes fréquentes que le piétinement.

Elle supporte très bien l'inondation et ses stolons lui confèrent un très fort pouvoir de colonisation lorsque la prairie a été piétinée. Ceci explique que les prairies inondées ne sont jamais dégradées par le piétinement précoce ou tardif, contrairement aux bossis/

**VALEUR ALIMENTAIRE**

L'azote et les rythmes lents favorisent la formation des stolons.

Cette plante possède des propriétés qui bloquent la germination des autres plantes.

Souvent considéré comme une mauvaise herbe, c'est une plante moyennement productive pouvant donner en stade jeune, un fourrage apprécié des animaux. C'est le fameux "foin des loires" qui reste jeune longtemps dans la saison et qui est tant apprécié des centres équestres. Il donne un foin souple et croquant qu'il est préférable de faucher dans un second temps et de bien sécher pour optimiser sa valeur.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Raygrass = 0,85)

Matière azotée totale	13.2	5.9
Cellulose brute	21.9	30.5
Digestibilité	68.2	45.3
UFL à la floraison	0,91	

GESTION

TRÈFLE RÉSUPINÉ

Trifolium resupinatum

8

DESCRIPTION

Ce trèfle aux folioles légèrement dentées et sans poil, se reconnaît grâce à ses fleurs roses et une inflorescence plate.

Sa tige est creuse, la plante est plutôt petite et rampante en milieu sec. Elle peut être dressée et luxuriante en milieu humide.

La floraison a lieu de mai à juillet.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Trifolium resupinatum est faiblement représenté en France.

On le retrouve en Corse, sur le littoral méditerranéen et sur la partie centrale de la côte atlantique.

Il est présent partout en Marais Breton.

HABITAT



Le Trèfle résupiné pousse sur les bossis mais se développe encore mieux sur les sols bien humides.



VALEUR ALIMENTAIRE

Cette légumineuse enrichit le sol en azote disponible pour la prairie. L'azote contenu dans la plante apporte les molécules nécessaires à la synthèse d'acides aminés indispensables pour les défenses immunitaires. Ce trèfle possède une bonne valeur alimentaire.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85).

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		0,85



GESTION

L'épandage d'ammonitrate, l'abandon du pâturage et l'assèchement font disparaître ce trèfle et les légumineuses en général.

JONC DE GERARD

Juncus gerardi

9

DESCRIPTION

Le Jonc de Gérard forme des dômes (massifs pouvant s'étendre sur plusieurs dizaines de m²). Ils se repèrent facilement dans les parties basses des prairies.

Les tiges atteignent en moyenne 30 cm. Elles sont larges d'un 1mm et sont vert foncé.

La floraison a lieu en mai.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Le Jonc de Gérard est presque exclusivement présent sur le littoral de la moitié nord du pays.

En Marais Breton, il est très présent de l'île de Noirmoutier jusqu'aux limites du réseau salé. Il est également présent jusqu'à Machecoul ou Sallertaine sur les pentes des loires où le piétinement des herbivores provoque une remontée de sel en surface.

HABITAT

Le Jonc de Gérard se retrouve au bord des fossés d'eau saumâtre.



VALEUR ALIMENTAIRE

La valeur alimentaire du Jonc de Gérard est supérieure à celle des autres joncs :

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale	13.8	6
Cellulose brute	24.2	33,05
Digestibilité	65	33
UFL à la floraison	0,78	

Ce jonc herbacé est très bien consommé par les ovins, les équins et les bovins. C'est souvent cette plante que cherchent les animaux au bord des fossés. Sa bonne teneur en cellulose et en sels minéraux lui confère une appétence intéressante pour limiter les diarrhées et les carences minérales en fin d'hiver. Il faut valoriser cette plante précocement au printemps par le pâturage. Après floraison, cette plante durcit vite. Elle est consommée en foin grâce à sa teneur en sel. Sa valeur nutritive est alors réduite.

GESTION



Le recul du réseau salé, l'assèchement des "loires" et l'abandon du pâturage sont autant de menaces à la préservation de cette espèce.

CHIENDENT RAMPANT*Agropyron repens*

10

DESCRIPTION

Le Chiendent rampant est une plante vivace, avec des tiges pouvant mesurer jusqu'à 120 cm. La plante produit essentiellement de longues tiges (stolons) à la manière des phragmites (roseaux).

Les feuilles sont généralement vertes et peu velues.

Il fleurit de juin à août.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Cette plante n'a pas de valeur écologique particulière. On en distingue une sous espèce plus glauque dans les zones salées.

Les herbiers de chiendent accueillent fréquemment les oiseaux des steppes herbeuses humides : Busards, Hiboux des marais, Cisticoles des joncs, Bruants des roseaux etc...

**HABITAT**

Le Chiendent rampant peut se retrouver en milieux secs mais également en zones inondées durant une très longue période.

**VALEUR ALIMENTAIRE**

La production du chiendent est très importante en biomasse. Elle se consomme bien en pâturage lorsqu'elle est jeune mais est souvent refusée après maturité.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = : 0,85).

Matière azotée totale	14.7	7.3
Cellulose brute	26.8	31.7
Digestibilité	65.2	40.2
UFL à la floraison		

La floraison tardive permet de garder une bonne valeur fourragère même en situation de fenaison tardive. En revanche, une récolte tardive augmente la quantité de fibres et diminue la digestibilité de la plante.

**GESTION**

Cette espèce est commune dans les prairies systématiquement fauchées ou en friche. A terme, le pâturage fait disparaître le chiendent.

RAY GRASS ANGLAIS

Lolium perenne

11

DESCRIPTION

Le Ray grass anglais est une plante vivace qui pousse en touffe de 30 à 80 cm de haut, aux feuilles très allongées, à pointes aigües de couleur vert foncé.

Il fleurit de mai à octobre.

Les fleurs verdâtres sont regroupées en épis de 20 à 25 cm de long.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Ce Ray grass est présent et commun dans toute la France.

Il n'a pas d'intérêt patrimonial particulier.



HABITAT

Le Ray grass anglais préfère très nettement les sols argilo-limoneux et argileux frais, avec un pH proche de 7. Cette espèce exige un niveau potassique élevé et une bonne fertilisation azotée.



VALEUR ALIMENTAIRE

Lolium perenne est une espèce très productive des prairies intensifiées en pâturage. Au stade feuillu, le Ray grass est très appétant et facile à exploiter. La valeur nutritive est excellente et elle diminue moins vite que celle de beaucoup d'autres graminées. L'éleveur est contraint de la récolter jeune pour conserver sa qualité. Cette pratique est difficilement compatible avec le retard de fauche ou l'économie de l'exploitation : forte charge de mécanisation pour récolter une grande surface en peu de temps.

GESTION

Cette espèce est sensible à la sécheresse, à la chaleur et au froid mais est très résistante au piétinement.

C'est une plante agressive qui colonise les prairies intensives.



Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)	
Matière azotée totale	
Cellulose brute	
Digestibilité	
UFL à la floraison	0,85

HOULQUE LAINEUSE

Holcus lanatus

12

DESCRIPTION

La Houlique laineuse est une plante vivace et mesure de 20 à 80 cm de haut. Elle est velue et blanchâtre.

Elle forme des touffes denses en prairie.

Sa floraison a lieu de mai à août.



DISTRIBUTION ET PROTECTION

Cette espèce est commune en France, un peu plus rare en région méditerranéenne. Elle n'a pas d'intérêt patrimonial particulier.



HABITAT

Holcus lanatus pousse sur des sols très variés, depuis des sables jusqu'à des limons lourds, de préférence un peu acides (pH < ou = à 7).

Cette espèce supporte des conditions de sécheresse ou d'humidité, mais se développe préférentiellement dans des sols frais non inondés.

En Marais Breton, elle est présente sur les bossis et parties séchantes.



VALEUR ALIMENTAIRE

Au stade feuillu, la valeur nutritive de la Houlique est proche de celle du Ray grass anglais. A un stage âgé l'ingestion est limitée par la fibrosité, la rouille et la sénescence.

Cette espèce productive fait partie du cortège de graminées favorisées par l'épandage d'engrais et l'assèchement du marais. En favorisant les plantes précoces comme la Houlique laineuse par l'azote minéral l'éleveur est contraint de faucher tôt pour conserver sa qualité. Cette pratique est difficilement compatible avec le retard de fauche ou l'économie de l'exploitation : forte charge de mécanisation pour récolter une grande surface en peu de temps.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		



GESTION

La Houlique laineuse présente une bonne résistance à la coupe et au piétinement. Elle prolifère sous l'influence des engrais organiques et azotés.

FLOUVE ODORANTE

Anthoxanthum odoratum

13

DESCRIPTION

Cette espèce est vivace et peut mesurer de 15 à 80 cm.

Elle pousse en touffe.

Sa floraison a lieu de mars à juillet. Elle est l'une des premières graminées à fleurir.

On reconnaît cette plante à son agréable odeur de réglisse lorsqu'elle est récoltée en foin.



© A. PEREZ – LPO marais Breto

DISTRIBUTION ET PROTECTION

La Flouve odorante est commune dans presque toute la France.



HABITAT

La Flouve odorante est très commune et se multiplie surtout par graines. Elle est très présente dans les prés de fauche, les bossis ou les zones très asséchantes de faible fertilité.

Cette espèce peu "agressive" ne supporte pas la compétition et disparaît dès les premiers apports de fertilisation azotée.



VALEUR ALIMENTAIRE

L'odeur de réglisse de cette plante rend son foin particulièrement appétant.

C'est une espèce peu productive qui fournit un fourrage peu nourrissant.

Une forte proportion de flouve dans le foin peut poser problème puisque la coumarine est toxique et responsable d'hématuries chez les bovins.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		

GESTION



Un pâturage extensif parfois associé à une fauche annuelle permet à la Flouve de se développer.

La fertilisation azotée fait disparaître rapidement cette espèce.

CRETELLE		<i>Cynosurus cristatus</i>																
14	<p>Graminée atteignant 50 à 60 cm.</p> <p>Son épi unilatéral, long et étroit la distingue aisément des autres espèces.</p>	 <p>© A. PEREZ – LPO marais Breton</p>																
DRESCRIPTION																		
DISTRIBUTION ET PROTECTION	<p>La Crételle est présente dans toute la France. Elle est plus commune dans la moitié nord.</p>	HABITAT	<p>La Crételle affectionne les terrains argileux à limoneux argileux avec un pH proche de 7, et pauvres en phosphore. On l'observe principalement dans les prairies pâturées.</p>															
GESTION	<p>Cynosurus cristatus est une plante qui disparaît avec la fertilisation azotée. Cependant, elle supporte bien le pâturage, voire même le surpâturage.</p>	VALEUR ALIMENTAIRE	<p>Cette espèce tardive est peu productive. Sa valeur nutritive est bonne au stade feuillu, mais les tiges très dures ne sont pas consommées. Comme la Flouve odorante, elle fournit un fourrage peu nourrissant mais d'une bonne appétence. Ce petit foin croquant est apprécié des chevaux. Facile à faire sécher, il est souvent accompagné d'une diversité de légumineuses qui rééquilibre la valeur du foin. Les rendements de ce genre de prairies peuvent en revanche être très faibles (jusqu'à 2 T/ha dans les terrains les plus pauvres).</p> <table border="1" data-bbox="766 1848 1460 2116"> <tr> <td colspan="3">Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)</td> </tr> <tr> <td>Matière azotée totale</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cellulose brute</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Digestibilité</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>UFL à la floraison</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)			Matière azotée totale			Cellulose brute			Digestibilité			UFL à la floraison		
Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)																		
Matière azotée totale																		
Cellulose brute																		
Digestibilité																		
UFL à la floraison																		

PHRAGMITE

Phragmites australis

15

DESCRIPTION

Le Phragmite est une plante vivace à très grande tige de 100 à 400 cm, droite et cassante. Les feuilles sont également très grandes (30-70 cm) et très larges. L'inflorescence est violacée - brunâtre, très grandes (10-30 cm).
La floraison a lieu entre août et octobre.



© A. PÉREZ – LPO marais Breton

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Le roseau est une espèce commune dans toute la France.



HABITAT

Cette espèce typique des milieux humides doux pousse essentiellement aux bords des étangs, des lacs, des mares, mais aussi aux bords des cours d'eau, des fossés et sur les rives des estuaires. Il apprécie les sites inondés continuellement de 50 cm d'eau. Hélophyte par excellence, le roseau accepte pratiquement tous les types de sols inondés à condition qu'ils soient doux.



GESTION

Phragmites australis est une espèce des milieux fauchés, qui disparaît avec le pâturage.

VALEUR ALIMENTAIRE

Le Phragmite a un potentiel de production très élevé mais une faible valeur nutritive. Elle est cependant bien consommée.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass - 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		

MENTHE POUILLIOT*Mentha pulegium*

17

DESCRIPTION

C'est une plante vivace de 10 à 55 cm de haut, qui exhale une forte odeur aromatique. Les tiges sont quadrangulaires.

Les feuilles, opposées, sont petites et ovales.

Les fleurs, apparaissent l'été de juillet à fin septembre. Elles sont violettes et rose lilas, parfois blanches.



© A. PEREZ – LPO marais Breto

MAE
14.10**DISTRIBUTION ET PROTECTION**

La Menthe pouillot ne bénéficie d'aucun statut de protection réglementaire.

Elle est typique de la version la plus humide et la plus menacée de l'habitat 14.10.

**HABITAT**

Cette menthe se trouve principalement dans les parties basses des loires et les bordures de mares.

GESTION

Le drainage des prairies de marais fait disparaître cette menthe.

Elle s'accommode de la fauche ou du pâturage. Le maintien d'une lame d'eau au printemps sur les prairies humides lui est favorable.

VALEUR ALIMENTAIRE

La menthe pouillot possède de nombreuses vertus médicinales : vermifuge, tonifiante, digestive. Elle favorise la lactation, stimule l'appétit.
Cette espèce est très utilisée en phytothérapie.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray = 0,85)

Matière azotée totale

Cellulose brute

Digestibilité

UFL à la floraison

TRÈFLE MARITIME

Trifolium maritimum

25

DESCRIPTION

Le Trèfle maritime s'étale souvent en tapis (photo ci-dessous).
 Il fleurit de mai à juillet. Les fleurs sont blanches ou légèrement rosées.
 Les globes fructifères deviennent bruns foncés, durs légèrement épineux et s'accrochent aux vêtements.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

MAE
14.10

DISTRIBUTION ET PROTECTION

C'est probablement le trèfle le plus répandu dans le Marais Breton.

Il est typique de l'habitat 14.10.



HABITAT

Trifolium maritimum pousse à la fois sur les prairies sèches, mais également sur les parcelles légèrement en eau durant le printemps.
 Il supporte bien le sel et peut former de grands tapis souvent associé à un petit trèfle rose (trèfle resupiné). Il est très présent sur la lagune de Bouin



GESTION

En marais salés, ce trèfle est bien présent dans les prairies uniquement fauchées.
 En marais doux, un pâturage léger lui est favorable. Le drainage des parcelles et l'engraissement font disparaître la diversité des espèces dont celle-ci notamment.



VALEUR ALIMENTAIRE

Le Trèfle maritime possède une bonne valeur fourragère :

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)	
Matière azotée totale	
Cellulose brute	
Digestibilité	
UFL à la floraison	0,83

Comme toutes les légumineuses, le trèfle maritime satisfait les besoins protéiques des animaux et du sol.

BROME RAMEUX		<i>Bromus racemosus</i>															
28																	
DESCRIPTION	<p>Cette grande graminée pouvant dépasser 1 mètre fleurit en juin et juillet.</p>																
MAE 14.10	<p>Cette espèce n'a pas de statut de protection mais est indicatrice de l'habitat 14.10.</p> <p>La fauche après le premier juin favorise la reproduction par graines de cette annuelle (parfois bisannuelle).</p>																
DISTRIBUTION ET PROTECTION																	
HABITAT	<p>Cette graminée est présente partout dans le Marais Breton et plus particulièrement sur les parties moyennement humides (mésophylophile à mésophile).</p> <p>On la trouve sur les bossis et en dehors des loires inondées longtemps.</p>																
GESTION	 <p>Le Brome rameux est favorisé par le pâturage et une fauche occasionnelle.</p> <p>Le drainage des parcelles et l'engraissement font disparaître la diversité des espèces dont celle-ci notamment.</p>	 <p>VALEUR ALIMENTAIRE</p> <p>Espèce de qualité fourragère peu intéressante.</p> <table border="1"> <tr> <td colspan="3">Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)</td> </tr> <tr> <td>Matière azotée totale</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cellulose brute</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Digestibilité</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>UFL à la floraison</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)			Matière azotée totale			Cellulose brute			Digestibilité			UFL à la floraison		
Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)																	
Matière azotée totale																	
Cellulose brute																	
Digestibilité																	
UFL à la floraison																	

PATURIN COMMUN

Poa trivialis

30

DESCRIPTION

Le pâturin commun pousse en touffes. Les tiges peuvent atteindre 90 cm.

Les feuilles sont d'un vert plutôt clair.

La floraison a lieu vers mai – juillet.



© A. PEREZ – LPO marais Breton

DISTRIBUTION ET PROTECTION

Assez commun en France, on le trouve dans les prairies humides.

Il contribue à la diversité des prairies pâturées.



HABITAT

Ce pâturin est présent sur les bossis des marais salés et dans les zones hautes du marais doux.



GESTION

Poa trivialis résiste aussi bien à la fauche qu'au pâturage.



VALEUR ALIMENTAIRE

Le pâturin commun possède une très bonne valeur fourragère.

Il fournit un foin abondant et de bonne qualité au printemps.

La récolte précoce permet la meilleure valorisation de cette graminée.

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		

PAQUERETTE

Bellis perennis

32

DESCRIPTION

Cette fleur se reconnaît facilement avec ses feuilles en rosette et ses fleurs blanches ou rosées.

La floraison peut s'étaler de février à octobre.



DISTRIBUTION ET PROTECTION

La pâquerette est très commune dans toute la France.

Elle n'a pas d'intérêt patrimonial particulier.



HABITAT

Cette espèce est très commune surtout dans les pacages ras et dans les lieux à faible végétation.



GESTION

La pâquerette se développe sur des prairies rases, bien pâturées à l'automne ou tondues régulièrement.



VALEUR ALIMENTAIRE

La pâquerette a peu d'intérêt fourrager. En revanche, elle possède des vertus médicinales de grands intérêts : les feuilles et les fleurs participent à la purification du sang, à la tonicité des animaux faibles, le soin des plaies, etc...

Le premier chiffre correspond au stade végétatif et le second au stade de fructification (UFL Ray grass = 0,85)

Matière azotée totale		
Cellulose brute		
Digestibilité		
UFL à la floraison		

AVOCETTE ELEGANTE

Recurvirostra avosetta



Description et Statut de Protection

L'Avocette élégante a un plumage typique blanc et noir, un bec noir étroit recourbé vers le haut, et les pattes bleu/gris clair semi-palmées. L'avocette mesure 40 cm de haut et de 67 à 77 cm d'envergure.

Sur le Marais Breton

On compte en France environ 2 500 couples nicheurs.

Dans le Marais Breton, il y en aurait aux alentours de 500.

Habitat et Alimentation

Les avocettes privilégient les zones littorales. Elles affectionnent particulièrement les plans d'eau de faible profondeur pour faciliter l'alimentation des poussins. Elle se nourrissent de larves, vers et crustacés.

Reproduction

L'Avocette élégante niche en colonie, près de l'eau, dans une vasière, dans le sable, parfois dans une prairie. En avril mai, elle pond quatre oeufs de 50 mm, brun fauve pâle tachés de sombre. Ceux-ci sont couvés 24 jours. Les poussins s'envolent vers 35 - 40 jours.

Menaces

Les principales menaces sont :

- L'abandon croissant des marais salants
- La modification des pratiques agricoles entraînant la disparition des marais côtiers (assèchement ou abandon)
- L'abandon de l'élevage extensif au profit des cultures intensives
- L'urbanisation des secteurs touristiques (destruction de l'habitat).

BARGE A QUEUE NOIRE

Limosa limosa



Description et statut de protection

La Barge à queue noire mesure 40 cm de haut et de 63 à 74 cm d'envergure. Sa tête est brun-roux, le dos et les ailes brun-noir. Le ventre est blanc et la queue noire visible en vol. Elle a de hautes pattes noires et un long bec droit jaunâtre à pointe noire.

Elle est inscrite à l'annexe 2 de la Directive "Oiseaux".

Sur le Marais Breton

Bien que cette espèce soit un limicole nicheur rare en France, le Marais Breton abrite environ 50 % de l'effectif nicheur national (60 à 70 couples en Marais Breton pour 100 à 150 couples en France) Ses populations nicheuses sont en légère mais constante augmentation depuis une dizaine d'années.

Habitat et Alimentation

La prairie naturelle méso-hygrophile à hygrophile, pâturée extensivement ou fauchée tardivement, constitue le site de prédilection pour la reproduction de la Barge à queue noire.

La présence de "baisses" conservant les eaux de surface jusqu'à la fin du printemps est favorable à cette espèce.

La Barge se nourrit de lombrics et autres invertébrés de sols détremés.



Reproduction

La Barge à queue noire niche au sol et pond quatre oeufs vert olive en mars - juin.

22 à 24 jours plus tard, les jeunes quittent le nid.

Ils s'envolent vers 30 jours.

Menaces et Gestion

La principale menace concernant cette espèce est la perte d'habitat par le drainage des zones humides et l'intensification des pratiques agricoles. La population régresse notamment suite à la conversion des prairies humides en cultures céréalières. D'autres facteurs limitent sa reproduction tels que l'abandon des pratiques pastorales ou le surpâturage.

Gestion favorable : Maintien d'une mosaïque de prairies humides permanentes avec surfaces en eau de faible profondeur.

BECASSINE DES MARAIS

Gallinago gallinago



Description et statut de production

La Bécassine des marais est un petit limicole de 20 cm et d'une envergure de 40 cm. Elle a un bec droit très long et des pattes courtes. Son plumage est brun, beige, noir sur le dessus, blanc en dessous.

En période nuptiale, elle émet un son caractéristique ("le chevrottement") produit, en vol, par le frottement de l'air contre ses plumes rectrices.

Elle est inscrite à l'annexe 2 de la Directive "Oiseaux".

Sur le Marais Breton

Seuls 3 couples ont été comptés en 2007 sur le Marais Breton alors que plus de 150 couples auraient été comptés dans les années 80 !

Le Marais Breton est aussi une zone d'hivernage pour cette espèce.

On la retrouve alors en groupe dans les prairies où elles ne s'envolent que si l'on pose le pied à quelques mètres d'elles.

Les bécassines hivernantes ne nichent pas dans le Marais Breton.

Habitat et Alimentation

La Bécassine des marais fréquente les milieux humides avec une végétation basse et dense, où l'humidité persiste dans le sol tout au long de l'année. Elle est liée à la pratique du pâturage avec maintien d'eau dans les baisses au printemps.

Elle se nourrit en forant le sol avec son bec pour trouver insectes, vers, graines etc...

Reproduction

La Bécassine des marais pond 4 oeufs dans un creux parfaitement dissimulé au sol et tapissé d'herbes fines.

Les oeufs éclosent après 20 jours de couvaion.

Les jeunes s'envolent vers 20 jours.

Menaces et Gestion

La Bécassine des marais souffre essentiellement de l'assèchement des zones humides et du développement de la pratique de la fauche. Sur le Marais Breton, l'abandon de l'élevage extensif, qui entretient les milieux ouverts, explique en partie le déclin de la population.

Gestion favorable : Maintien des prairies humides permanentes, inondées et pâturées au printemps.

CHEVALIER GAMBETTE

Tringa totanus



© HOFMAN R.

Description et statut de protection

Appelé localement "Tirançon", le Chevalier gambette mesure 25 cm et a une envergure de 50 cm. Ses pattes sont rouges. Son bec a la base rouge et l'extrémité noire. Son plumage est brunâtre dessus. Le dessous est blanc rayé de brun.

Sur le Marais Breton

Le Marais Breton est le premier site français pour la reproduction de cette espèce : environ 700 couples sont présents sur le territoire parmi les 1 400 estimés en France, soit 45 à 65 % de l'effectif.

Les effectifs nicheurs de l'espèce semblent à présent se stabiliser.

Habitat et Alimentation

En France, le Chevalier gambette reste cantonné aux marais littoraux. Il tolère des niveaux de salinité très variables et est très lié aux zones d'eau libre comportant de la végétation assez haute.

Il apprécie donc les anciens marais salants, en particulier les prairies naturelles humides pâturées.

Le Chevalier Gambette s'alimente en invertébrés divers.

Reproduction

La femelle pond quatre oeufs, couleur fauve-crème avec des tâches brunes, dans un creux au sol tapissé de végétation. Elle les dissimule sous une touffe d'herbe qui coiffe le nid.

La couvaison dure en général 24 jours. Les jeunes quittent le nid après l'éclosion et sont aptes au vol au bout de 25 à 30 jours.

Menaces et Gestion

Le Chevalier gambette est directement menacé par l'assèchement des milieux humides et leur mise en culture.

En Marais Breton, la principale menace est l'abandon du pâturage et l'augmentation des surfaces fauchées.

Gestion favorable : Maintien des prairies humides avec gestion des niveaux d'eau appropriée (maintien d'eau printanier dans les parties basses)

CANARD SOUCHET

Anas clypeata



Description et statut de protection

C'est un canard de taille moyenne, avec une envergure de 75 cm. Son cou est court et son bec long, plat et massif. En période nuptiale (photo), la tête est verte, la poitrine blanche et le ventre brun. La femelle a des couleurs plus discrètes : brun et gris. Le grand Souchet est classé dans l'annexe 2 de la directive "Oiseaux".

Sur le Marais Breton

Nicheur peu commun en Marais Breton il y a une trentaine d'années, la population de canard souchet s'élève à près de 820 couples en 2007. La population du Marais Breton représente 65 % des nicheurs en France.

Habitation et Alimentation

En période de reproduction, la femelle installe son nid dans un refus de pâturage ou dans une prairie de fauche. Le choix de sa zone de reproduction est limité par la proximité d'une zone en eau ; en effet, le canard Souchet s'alimente de proies planctoniques qu'il capture par filtration.

Reproduction

Le nid est caché au sol, dans la végétation de la rive. En avril-mai, la femelle y dépose 8 à 11 oeufs. L'incubation dure environ 23 jours. Les jeunes s'envolent vers 40 jours.

Menaces et Gestion

La population de Canard souchet se maintient. Cependant l'augmentation des fauches trop précoces et sur de trop grandes superficies restent une menace grandissante pour la survie des nichées. La chasse est également un facteur qui agit à moindre mesure sur la population.

Gestion favorable : Conservation de niveaux adaptés au printemps et au début de l'été dans les fossés, canaux et baisses.

VANNEAU HUPPE

Vanellus vanellus



Description et statut de protection

Cet oiseau de la taille d'un pigeon, ne peut être confondu. Il possède une huppe caractéristique. Son plumage est blanc sur le ventre et noir avec des reflets verts sur le dos et les ailes.

Le Vanneau huppé est classé dans l'annexe 2 de la directive "Oiseaux".

Sur le Marais Breton

Le Marais Breton est le premier site de reproduction en France. Avec près de 1 500 couples nicheurs en 2007, ce territoire concentre 8 % de l'effectif français.

La population nicheuse a cependant diminué de moitié entre 1990 et 2007. Le Marais Breton a une grande responsabilité dans sa sauvegarde.

Habitat et Alimentation

Les individus migrateurs et hivernants exploitent les milieux cultivés et prairiaux ouverts, propices à une alimentation constituée de petits invertébrés.

Pour la reproduction, l'espèce s'installe principalement dans des prairies humides. Lors du cantonnement, la hauteur d'herbe idéale est comprise entre 5 et 15 cm.

Reproduction

Le site de nidification est une zone de terre nue. De fin mars à mai-juin, la femelle pond, dans une cuvette garnie de feuilles sèches, quatre oeufs fauve clair à brun taché de noirâtre. Les oeufs sont couvés 26 à 28 jours. Les jeunes quittent rapidement le nid et s'envolent vers 35 - 40 jours.



Menaces et Gestion

Les populations de vanneaux souffrent essentiellement du drainage et de la mise en culture des zones humides. Le développement de la pratique de la fauche au détriment du pâturage (qui maintient une hauteur d'herbe satisfaisante) représente également une menace pour l'espèce.

La chasse, ouverte avant que les premiers hivernants ne viennent renforcer les effectifs nicheurs, a un impact direct sur les populations locales.

Gestion favorable : Maintien des prairies humides permanentes, inondées au printemps et pâturées de façon extensive.

ECHASSE BLANCHE

Himantopus himantopus



Description et Statut de Protection

Cette espèce de 35 à 40 cm de long se reconnaît à ses longues pattes roses et à son plumage blanc et noir.

L'Echasse blanche est inscrite à l'annexe 1 de la direction "Oiseaux". Elle est protégée par la loi française de 1976.

Sur le Marais Breton

Cette espèce est connue en tant que nicheuse en Vendée depuis les années 1930 et a connu une forte augmentation au début des années 1990.

En 1996, le Marais Breton constituait le premier site de nidification français avec environ 200 couples (soit 10 % de la population nationale).

Habitat et Alimentation

Les conditions essentielles pour l'installation de couples sont des niveaux d'eau qui restent bas (moins de 20 cm), la présence d'îlots, ainsi qu'une végétation basse colonisant partiellement les vasières. L'Echasse blanche apprécie particulièrement les anciens marais salants.

Reproduction

L'Echasse blanche niche en colonie dans les marais saumâtres ou salés. La ponte a lieu en mai ou début juin avec quatre oeufs fauve clair tachés de noir. La couvaison dure environ 25 jours. Les poussins, nidifuges, s'envolent vers trente jours.

Menaces et Gestion

La menace majeure résulte de la mutation récente des activités agropastorales : intensification de l'agriculture et drainage entraînant une disparition de nombreuses zones humides. En Vendée, même si l'espèce n'est pas menacée, la disparition de nombreux sites de nidification est constatée.

Gestion favorable : Gestion appropriée des niveaux d'eau, création d'îlots.

TADORNE DE BELON

Tadorna tadorna



Description et Statut de Protection

Le Tadorne de Belon se retrouve en France sur l'ensemble du littoral. Il est protégé par la loi française de 1976. Ce gros canard se reconnaît à son bec rouge et son plumage qui paraît souvent noir et blanc, bien qu'une large bande rousse traverse le poitrail. Le mâle, plus gros que la femelle, possède une aspérité à la base du bec.

Sur le Marais Breton

La population du Marais Breton représente plus de 13 % de la population nicheuse française, et se trouve en constante augmentation.

Habitat et Alimentation

En période de reproduction, le Tadorne établit son nid dans les prairies de marais doux ou salés à végétation buissonnante où il se nourrit principalement de petits mollusques et crustacés. En hiver, des groupes impressionnants se forment sur les vasières découvertes à marée basse. La baie de Bourgneuf accueille ainsi parfois jusqu'à plus de 800 individus simultanément en période hivernale.

Reproduction

Après avoir pondu une dizaine d'œufs entre avril et juin, la femelle couve pendant un mois, le plus souvent dans un ancien terrier de lapins. Fait remarquable, les poussins nidifuges sont alors regroupés en "crèche". On peut alors observer plusieurs dizaines de jeunes non volants encadrés par un nombre d'adultes restreint. L'envol des jeunes a lieu 1 mois et demi à 2 mois plus tard.

Menaces et Gestion

Menaces et gestion : suite à son inscription sur la liste des espèces protégées en France, les populations de Tadorne de Belon ont considérablement augmentées. L'espèce n'est donc pas menacée actuellement. Les enjeux de conservation sont principalement liés aux zones d'hivernage menacées par l'artificialisation du littoral et la fréquentation accue du bord de mer, notamment pour des usages récréatifs.